

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉCOLE SACRÉ-CŒUR/SAINT-VIATEUR

PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE
DU 13 OCTOBRE 2015

Session ordinaire du conseil d'établissement de l'école Sacré-Cœur/Saint-Viateur tenue au salon du personnel le treize octobre deux mille quinze à dix-neuf heures.

PRÉSENCES

M^{mes} Ginette Aubin
Diane De Serres
Mélicca Fontaine
Louise Gagné
Annie Gagnon
Cindy Huard
Ariane Julien
Julie Lefebvre
Lynda Poulin
Myriam Thibault

MM. Christian Bernard
Daniel Boilard
Ulrick Chérubin Jr
Robert Lefebvre

Aussi présent :

M. Pierre Roy, directeur

ABSENCES

Aucune

Le quorum est atteint. L'assemblée est présidée par monsieur Pierre Roy.

**LECTURE ET
ADOPTION DE
L'ORDRE DU
JOUR**

CE-737-15 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Julie Lefebvre,
QUE l'ordre du jour de cette réunion soit et est adopté avec les
ajouts apportés.

ADOPTÉE

**LECTURE ET
ADOPTION
PROCÈS-
VERBAL DU
9 JUIN 2015**

CE-738-15 IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Robert Lefebvre,
QUE suite à la lecture du procès-verbal du 9 juin 2015, par
chacun des membres du conseil, que ce procès-verbal soit adopté tel que
rédigé.

ADOPTÉE

**RÈGLES DE
RÉGIE
INTERNE**

CE-739-15 IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Ulrick Chérubin Jr.,
QUE le document Règles de régie interne, soit approuvé tel que
présenté.

ADOPTÉE

ÉLECTION DES OFFICIERS

Élection des officiers

Monsieur Daniel Boilard est élu président.

Madame Annie Gagnon est élue vice-présidente.

Madame Ariane Julien est élue secrétaire.

CE-740-15 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Lynda Poulin,

QUE ces personnes occupent les postes mentionnés pour l'année scolaire 2015-2016.

ADOPTÉE

ADOPTION DES JOURS, DATES, HEURE ET LIEU DES RÉUNIONS

CE-741-15 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Annie Gagnon,

QUE les rencontres du conseil d'établissement se tiennent les mardis à 19 h, à la salle A-106 de l'école Saint-Viateur, aux dates suivantes :

- 1^{er} décembre 2015;
- 26 janvier 2016;
- 23 février 2016;
- 22 mars 2016;
- 26 avril 2016;
- 14 juin 2016.

ADOPTÉE

Dénonciation de conflits d'intérêts

Aucun

**BUDGET DU
C.E.**

CE-742-15 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Mélissa Fontaine,

QUE le budget du C.E. au montant de 500 \$ serve à défrayer les coûts de transport et de gardiennage des membres du C.E.

ADOPTÉE

**AIDE AUX
DEVOIRS ET
ÉCOLE EN
FORME ET EN
SANTÉ**

CE-743-15 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Cindy Huard,

QUE les projets soient acceptés tels que présentés par monsieur le directeur.

ADOPTÉE

**SORTIES À
L'EXTÉRIEUR
DE L'ÉCOLE
OU QUI
NÉCESSITENT
UN
CHANGEMENT
D'HORAIRE**

CE-744-15 IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Christian Bernard,

QU'afin de faciliter la procédure d'adoption des sorties éducatives, le conseil d'établissement, selon art. 87 de la loi sur l'instruction publique, approuve toutes les sorties qui ont lieu durant les heures de l'école Sacré-Cœur/Saint-Viateur et qui se réalisent à l'intérieur des limites de la ville d'Amos durant l'année scolaire 2015-2016. Lorsque les activités se dérouleront dans la région, le conseil d'établissement devra en être avisé avant la tenue de l'activité.

ADOPTÉE

**LOCATION DE
LOCAUX**

Monsieur le directeur présente la liste des locations de locaux pour l'année scolaire 2015-2016.

CE-745-15 IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Robert Lefebvre,

QUE les locations de locaux présentées par monsieur le directeur soient acceptées telles que présentées.

ADOPTÉE

Tableau synthèse des éléments de consultation

Monsieur le directeur présente un calendrier de présentation de différents dossiers de consultation (modalités, encadrement, gestion etc.).

Correspondance

Monsieur le directeur présente la correspondance reçue pour l'école et pour la présidence du conseil d'établissement.

Tableau de la clientèle

Monsieur le directeur présente un document sur la population scolaire officielle 2015-2016.

Demande de projet – école Sacré-Cœur :

Monsieur le directeur présente une demande de projet formulée par les enseignantes du 1^{er} cycle à l'école Sacré-Cœur. Celles-ci désirent faire la vente de pains belges afin d'amasser des fonds pour l'achat de jeux éducatifs, de livres ou de nouveaux outils technologiques. Ces achats permettront la mise en place d'activités et de projets stimulants pour favoriser et maximiser l'apprentissage des élèves.

CE-746-15 IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Robert Lefebvre,

QUE le projet de vente de pains belges au 1^{er} cycle soit accepté tel que présenté par monsieur le directeur.

ADOPTÉE

**LEVÉE DE
L'ASSEMBLÉE**

CE-747-15 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Ginette Aubin,
QUE l'assemblée soit levée.

ADOPTÉE

Il est 20 h 23.

Daniel Boilard, président

Ariane Julien, secrétaire